Entreprises et droits de l'homme en Afrique : Pour une vraie revolution dans la responsabilité

Un aperçu régional - septembre 2014

Résumé exécutif

L'investissement en Afrique est en plein essor, et plusieurs pays africains célèbrent des taux de croissance du PIB parmi les plus élevés au monde. Il semblerait que l'Afrique soit au seuil d'une ère de croissance économique soutenue grâce à la découverte de nouveaux gisements de pétrole, de gaz et de minéraux, aux perspectives d'une expansion agricole combinées à un renchérissement des prix des produits de base. De même, la démocratie s'est enracinée dans plusieurs pays. Les citoyens sont de plus en plus convaincus qu'ils peuvent obliger les leaders à rendre compte, ainsi que les entreprises qui les emploient, et pour qui ils sont clients, fournisseurs et voisins dans leurs communautés. La croissance et la réforme démocratique mènent déjà vers un progrès réel dans les droits de l'homme dans plusieurs pays: pour la première fois en plus de 20 ans, le nombre de pauvres est en baisse; plus d'enfants sont scolarisés et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé. Il y'a lieu de se réjouir au vu de ces résultats.

Mais l'énorme potentiel de progrès dans les droits de l'homme ne sera pas exploité si on continue comme si de rien n'était. Les gouvernements et les entreprises devront faire des changements décisifs dans la manière d'opérer pour atteindre la prospérité partagée, la croissance équitable et la protection ainsi que la réalisation des droits de l'homme en Afrique. Actuellement, les indices de développement humain de plusieurs pays africains sont bien en deça de ce qu'on devrait attendre eu égard au PIB qu'ils réalisent. La faim et la maladie; l'exclusion de certains groupes ethniques, des femmes et des personnes LGBT; le manque de transparence et de responsabilité; l'insécurité et les conflits violents continuent de gangrener plusieurs pays africains - y compris ceux qui réussissent le mieux à attirer les investissements. Transformer le modèle d'affaires pour intégrer le respect des droits fondamentaux dans les pratiques des entreprises créera une croissance plus inclusive de sorte que l'entreprise contribuera de façon décisive à améliorer la vie des personnes et évitera une implication dans des abus.

Par conséquent, c'est le meilleur moment possible pour le premier Forum Régional Africain sur les entreprises et les droits de l'homme qui se tient du 16 au 18 septembre à Addis Abeba.

Au ***Centre de Ressource sur les Entreprises & les Droits de l'Homme***, nous invitons les entreprises à répondre aux allégations de violations des droits de l'homme soulevées par la société civile. Une réponse d'une entreprise à des préoccupations relatives aux droits de l'homme peut refléter ou non sa conduite réelle et tous ses effets. Néanmoins, la réactivité d'une entreprise est un important indicateur de sa disposition à prendre en compte les préoccupations relatives aux droits de l'homme. Dans ce bulletin, nous analysons 429 approches vis-à-vis des entreprises, réalisées par le Centre de Ressource depuis 2005, concernant leurs impacts sur les droits de l'homme en Afrique. Dans l'ensemble, 85% des entreprises ont répondu aux préoccupations concernant leurs activités en Afrique chaque fois que nous les invitons à le faire. La plupart des préoccupations pour lesquelles nous cherchons des réponses concernent les entreprises évoluant dans les secteurs des mines & de la métallurgie, de la technologie, des télécoms et de l'électronique ; du pétrole, du gaz et du charbon ; et des produits alimentaires, des boissons, de l'agriculture et des biocarburants.

Les réponses sont diverses et variées. Dans plus de 50% des réponses, les entreprises ont donné des réponses à caractère général au lieu de parler spécifiquement des préoccupations. Parmi celles qui ont directement abordé les allégations, 66% les ont nié, au lieu de les reconnaître en totalité ou en partie, ou de s'engager à mener des enquêtes à ce sujet. Qu'une entreprise admette ou nie son implication ne signifie pas que l'abus allégué est survenu, mais reconnaître une part de vérité dans les préoccupations soulevées est en général une meilleure base de dialogue qu'une plate dénégation. Le dialogue est essentiel pour changer cet antagonisme entre les entreprises et les communautés locales et les travailleurs et créer un espace dans lequel les entreprises et acteurs sont des partenaires pour créer les conditions d'une vie meilleure dans le respect des droits de tous. Dans l'ensemble, très peu d'entreprises se sont engagées à changer leur conduite, seuls 9% de celles qui ont répondu ont pris cet engagement. À une exception près : Unilever s'est engagée à améliorer ses politiques et pratiques trois sur les quatre fois où nous les avons invités à répondre. Il est donc essentiel, bien sûr, que ces mesures déclarées en public soient prises. Enfin, les entreprises peuvent assurer les acteurs de leur respect des droits de l'homme en s'engageant à respecter les normes internationales et en se référant à elles pour traiter les

plaintes. Très peu d'entre elles le font. Sur les centaines de réponses que nous avons reçues, 27% font référence à quelques normes internationales, ou aux initiatives multi-acteurs ou de l'industrie. Depuis que le Conseil des Nations Unies pour les Droits de l'Homme a approuvé les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en 2011, seuls 4% des réponses que nous avons reçues font référence aux Principes Directeurs.

Questions majeures

Nouveaux investissements dans le pétrole, le gaz et l'agriculture: Opportunités et risques L'Afrique a récemment connu un investissement sans précédent dans le pétrole et le gaz naturel grâce aux importantes découvertes de gisements en Afrique de l'Est et dans une bonne partie de la côte occidentale. Les entreprises, les gouvernements étrangers et les organismes multilatéraux poussent les pays africains à rendre les terres accessibles aux investisseurs étrangers. Le but de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition qui a le soutien du G7 est de mettre fin à l'insécurité alimentaire en Afrique en accélérant l'investissement privé à grande échelle dans l'agriculture. Mais quelques nouveaux gisements pétroliers ont déjà attisé des conflits entre les communautés et ont créé des différends entre états qui pourraient dégénérer en guerres, ce qui provoquerait d'importantes pertes en vie humaine. Certains villageois dans des pays comme l'Éthiopie et la Tanzanie se sont opposés aux nouveaux projets dans l'agriculture, le pétrole et le gaz, - ils ont peur de se retrouver sans terres et démunis ce qui est tout à fait compréhensible - et certains ont payé de leur vie cette opposition des mains des forces gouvernementales et autres. Du fait d'autres projets, des milliers de personnes ont perdu leurs terres et ressources en eau essentielles de la Guinée à Madagascar en passant par le Mozambique. Certaines entreprises - mais trop peu ont prévu une certaine appropriation locale des projets et ont consulté, ou mieux, ont recherché le consentement libre, préalable et éclairé des communautés. Elles ont mis en place des mécanismes permettant aux personnes de faire entendre leurs griefs avant que cela ne dégénère en lutte ouverte. Et dans le cadre des nouveaux investissements, les entreprises embauchent peu de personnes issues du terroir, elles accordent un traitement de choix aux travailleurs étrangers et réduisent les protections déjà faibles du travailleur. Il est essentiel de mieux respecter les droits des populations et travailleurs locaux affectés pour que cette nouvelle richesse puisse résulter en avantages réels plutôt qu'à contribuer aux abus.

Révolution numérique en Afrique: Liberté d'information ou moyen d'oppression? La technologie peut accélérer la réalisation des droits de l'homme en permettant l'accès à l'information et en donnant plus de moyens d'organisation à la société civile. Mais si on en abuse, elle peut compromettre les droits à la vie privée et à la liberté d'expression et être utilisée comme moyen d'oppression. Certains pays d'Afrique, tels que l'Érythrée, ont été indexés par des ONG dont le Comité pour la Protection des Journalistes comme étant l'un des pays où la censure est pratiquée à outrance et où la liberté d'expression n'est pas respectée. De même, des ONG de défense des droits de l'homme ont critiqué le Gouvernement égyptien pour les mesures arbitraires prises pour museler les journalistes, les syndicalistes, les militants des droits de l'homme et autres. Pourtant, plusieurs entreprises évoluant dans le domaine des TIC opérant dans des pays où règnent des gouvernements répressifs en Afrique n'ont pas répondu aux préoccupations relatives aux droits de l'homme par rapport à la façon d'utiliser leur technologie. Très peu d'entre elles ont souscrit aux principes des droits de l'homme, y compris celles qui font partie de l'initiative mondiale des réseaux TIC multi-acteurs. Les firmes de technologie doivent en faire plus afin de contribuer à la connaissance et aux communications en Afrique d'une façon qui fasse avancer la liberté, elles doivent s'engager à protéger les droits de l'homme.

Mines, pétrole & gaz: L'histoire troublante et non élucidée de la "malédiction des ressources": Les nouveaux investissements font beaucoup parler dans la presse, mais ils se font dans un contexte où les projets, pendant des décennies, ont souvent été accompagnés d'allégations d'abus. Depuis que nous avons commencé à inviter les entreprises à répondre aux craintes liées aux droits de l'homme en 2005, nous avons tenté d'obtenir des réponses à des centaines d'allégations d'implication d'entreprises extractives dans des cas d'abus en Afrique. Ceux-ci incluent la pollution rapportée qui affectent la santé humaine, et la complicité dans des meurtres, viols, et autres abus dans des zones de conflit, dans des pays comme la RDC et le Nigeria, où les entreprises savent qu'elles n'auront pas de compte à rendre si elles produisent des impacts négatifs - et où la réglementation n'arrive pas souvent à protéger les populations locales. Aussi vitaux que puissent être les nouveaux investissements, les séquelles consécutives aux mauvais traitements dans le cadre de divers projets passés doivent aussi être prises en compte, si les entreprises veulent gagner la confiance en tant que vecteur d'un développement inclusif.

Initiatives prometteuses & nécessité d'agir

L'année dernière, le Panel Progrès en Afrique dirigé par Kofi Annan a souligné à quel point "l'évasion fiscale, les transferts illicites de richesses et les pratiques de prix injustes" privent l'Afrique des fonds nécessaires pour le développement, et a exhorté les investisseurs à "évaluer avec soin... [leurs] impacts sociaux et environnementaux". Le cadre de la Vision minière pour l'Afrique de l'UA inclut les étapes pour éliminer les violations des droits de l'homme dans le secteur minier, stopper son rôle dans l'alimentation des conflits, améliorer sa contribution au développement communautaire et à l'autonomisation des femmes, accroitre la prise de décision participative, renforcer les protections pour l'environnement et les travailleurs et faire de la réduction de la pauvreté une priorité dans la gestion des ressources naturelles. La Commission Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples a instauré un Groupe de Travail sur les Industries Extractives et le Réseau des Institutions Nationales Africaines de Défense des Droits de l'Homme a fait des entreprises & des droits de l'homme un domaine prioritaire. La Commission nationale sur les droits de l'homme au Kenya et l'Institut pour les droits de l'homme et les entreprises coopèrent avec les entreprises et le gouvernement sur le Processus de Nairobi, un pacte qui vise à ancrer les droits de l'homme dans le secteur émergent du pétrole et du gaz au Kenya. Et des ONG installées en Afrique s'organisent autour de cette question, avec le récent lancement de la Coalition africaine pour la redevabilité des entreprises (African Coalition for Corporate Accountability).

Plus de ressources sont nécessaires pour tous ces efforts, et la Vision minière pour l'Afrique doit être traduite en actions plus concrètes par les états membres de l'UA. Les gouvernements doivent aussi adopter et exécuter les Plans d'Action Nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme, tel que recommandé par le Conseil des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

Les entreprises opérant en Afrique gagneront en réputation et en stabilité en intégrant les droits de l'homme tout au long de leur modèle d'affaires. Elles doivent adopter et mettre en œuvre une politique axée sur les droits de l'homme et s'engager dans des initiatives et normes de transparence et de droits de l'homme pertinentes, telles que les Principes volontaires sur la sécurité & les droits de l'homme, l'Initiative Mondiale des Réseaux TIC (Global Network Initiative), l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et les normes du BIT. Elles doivent respecter leurs promesses et rendre compte de leur diligence raisonnable sur les droits de l'homme, y compris les études d'impact sur les droits de l'homme et rechercher le consentement libre, préalable et éclairé des communautés affectées. En synergie avec les travailleurs, les communautés locales et la société civile, elles devraient élaborer des mécanismes de plaintes qui soient accessibles aux travailleurs et aux résidents, se conforment aux droits internationaux de l'homme et prévoient un contrôle indépendant et des recours efficaces.

Pour l'ensemble du rapport « Business & human rights in Africa: Time for a responsibility revolution » (disponible seulement en anglais), cliquez ici.